

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

**MINISTERE DE LA PECHE, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET
PORTUAIRES**

**SOCIETE MAURITANIENNE DE COMMERCIALISATION DE POISSONS –
SMCP/SEM**

BP : 259, Avenue Median, Nouadhibou –Mauritanie,

Tél. : 222 45 74 52 81 – Fax. : 222 45 74 55 66

Nouadhibou, le 22/11/2024

Avis de sélection provisoire

de la prestation intellectuelle N°01/SFQC/SMCP/2024

Pour

**L'élaboration d'un cadre juridique organisant et fixant les conditions
d'exercice des fonctions de responsable d'hygiène qualité, classificateur
des produits de pêche et inspecteur qualité commerciale.**

Référence de la Demande de Proposition : **01/SFQC/SMCP/2024**

Dénomination de la Consultation : **Sélection d'un bureau pour l'élaboration
d'un cadre juridique organisant et fixant les conditions d'exercice des
fonctions de responsable d'hygiène qualité, classificateur des produits
de pêche et inspecteur qualité commerciale.**

Date de publication du PAA (Plan Annuel d'Achats) :

**Le lundi 04 mars 2024 sur le site de l'ARMP (www.armac.mr) et le site de
la SMCP (www.smcp.mr).**

Le mardi 05 mars 2024 sur le site beta conseils (www.beta.mr).

Le jeudi 06 mars 2024 sur le Journal «Chaab».

**PAA actualisé le 23 octobre 2024 (PV N° 32/CIAIS-SMCP/2024), la mise à
jour a été publié le même jour sur le site de l'ARMP et celui de la SMCP.**

Date de la séance d'examen et approbation du dossier de consultation : **le**

jeudi le 24 octobre 2024 (PV N° 33/CIAIS-SMCP/2024).

Date de la publication de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt:

Le jeudi le 24 octobre 2024 sur le site de l'ARMP (www.armp.mr) et le site de la SMCP (www.smcp.mr).

Date de l'évaluation des dossiers : **le vendredi 11 novembre 2024.**

Classement des Consultants :

1- Bureau d'étude Consultations CEM	70/100
2- Cabinet d'Avocat KSA	60/100
3- Bureau d'étude et d'expertise B2E Groupe CRCM	40/100

Les CV sont notés sur un total de 100 points que la Commission d'Evaluation, éclatera en notes partielles affectées à chaque composante (40points/100 pour la formation et 60 points/100 pour l'expérience).

	Soumissionnaires		
	<i>Bureau d'étude Consultations CEM</i>	<i>Cabinet d'Avocat KSA</i>	<i>Bureau d'étude et d'expertise B2E Groupe CRCM</i>
Formation académique	25/40	20/40	15/40
Expérience professionnelle pertinente pour la mission	45/60	40/60	25/60
Note totale	70/100	60/100	40/100

Conclusion :

Le Comité se propose conformément à la méthode de Sélection « Fondée sur les Qualifications des Consultants » d'inviter le **Bureau d'étude Consultations CEM**, qui a été le mieux classé à remettre seul, une proposition technique et financière, qui sera

examinée pour s'assurer qu'elle est conforme et acceptable, en référence aux exigences des TdR.

Cette négociation porte sur les termes et conditions du contrat, y compris des honoraires et autres dépenses à prix raisonnable.

Cet avis de sélection provisoire doit être publié comme projet de décision, sur le site de l'ARMP et celui de la SMCP et affiché au siège.

Fait à Nouadhibou, le vendredi 22 novembre 2024

Président du CIAIS de la SMCP
Mohamed Abdellahi Ould Khairy

